N°	Document	Questions	Réponses
1	CCTP simplifié_DAF_2026_000467	Exigence 17: Pouvez vous fournir un document d'interface pour chaque type de modèle 3D devant s'intégrer dans votre logiciel afin que les modèles exposent les paramètres nécessaires vous permettant de les animer et gérer dans votre environnement?	En attente de précisions de la part du candidat sur le type de modèle (véhicules , bâtiments...)
2	CCTP simplifié_DAF_2026_000467	Quelle est la différence entre les exigences 16 et 17.	La 17 précise la 16 (compatibilité)
3	CCTP simplifié_DAF_2026_000467	Un lien URL devra être inséré dans le mémoire technique afin que le bénéficiaire puisse consulter la maquette. **Question :** Quelle est la forme de mise à disposition attendue de la maquette? Une vidéo, des captures de la scene comme dans vos exemples sur les pages 12-14?	Une séquence vidéo est attendue présentant les éléments demandés en annexe. Cette maquette permettra d'évaluer la capacité à faire du candidat.
4	CCTP simplifié_DAF_2026_000467	ANNEXE 1 : CONSIGNES POUR LA REALISATION DE LA MAQUETTE **Question :** La vue de la maquette 3D qui sera exploitée est exclusivement aérienne? Pourquoi distinguer 2 altitudes de drone différentes (7500m et 2500m)? Même à 2500m on ne peut distinguer beacoup de détails au sol.	Oui la vue est aérienne; le livrable doit simuler la video d'un drone. Voici ce que le drone MALE est capable de voir en zoom maximal : 1. À une altitude de 2 500 mètres À cette distance relativement basse, la résolution est chirurgicale : * Résolution par pixel (GSD) : Environ 5 à 7 millimètres par pixel. * Capacité de vision : Le drone est capable d'identifier formellement des détails microscopiques à l'échelle d'un théâtre militaire. Les opérateurs peuvent lire sans difficulté une plaque d'immatriculation, distinguer le modèle exact d'une arme de poing (un pistolet par rapport à un revolver) ou repérer des traits fins sur le visage d'un individu. 2. À une altitude de 7 500 mètres (Altitude de patrouille standard) Bien qu'il soit situé trois fois plus haut (hors de portée visuelle et auditive du sol), les optiques compensent parfaitement la distance : * Résolution par pixel (GSD) : Environ 1,5 à 2 centimètres par pixel. * Capacité de vision : À 7,5 km de haut, le drone conserve une capacité d'identification humaine et matérielle. Il est tout à fait capable de voir : * Un objet de la taille d'un smartphone ou d'un talkie-walkie dans la main d'un suspect. La différence entre un civil tenant un outil (une pelle) et un insurgé tenant un fusil d'assaut (un AK-47). * Les détails des vêtements ou si une personne porte une barbe ou des lunettes.
5	CCTP simplifié_DAF_2026_000467	Les 3 cibles à produire en asset supplémentaire modifiable et modulable sont identifiées avec les pastilles bleues ci-dessus et sont : - La piste de l'aérodrome - Le bâtiment du 13ème BCA (voir le zoom ci-dessous) - Les entrepôts à l'ouest du stade sportif **Question :** Aucune de ces cibles n'étant en zone publique, pouvez vous fournir des photos détaillées de ces zones ainsi que des informations sur leurs dimensions afin que l'on puisse répondre aux exigences de representativité et de réalisme.	Ceux sont des zones militaires, toute photographie de batiments est classifié. L'objectif est bien le réalisme et non la fidélité. La photo "Google" montre l'emplacement des différents batiments.Si le batiment est fabriqué tout en tole, nous ne voyons pas d'objection à ce que les murs soient en bois avec un toît en ardoise.
6	CCTP simplifié_DAF_2026_000467	En ce qui concerne la maquette à rendre dans l'offre, dans la zone de 1km2, en dehors des 2 hangars et de la piste, est-ce que les objets 3D doivent être destructibles ?	Les autres objets que les 3 cités n'ont pas besoin d'être destructibles.

7	CCTP simplifié_DAF_2026_000467	En ce qui concerne la maquette, dans la zone de 10 km2, que veut dire « cartographique » au niveau de la qualité de rendu ? est-ce qu'une scène 3d est suffisante ? est qu'un géotypique (textures-type) est suffisant ? pouvez-vous préciser l'attendu ?	Oui pour la zone de 10Km², mais très détaillé dans la zone zoomée de 1 à 2Km². Il faudrait éviter l'effet « plat » en bordure des 10Km² dans la zone zoomable : Plages de champ de vision (en degrés) - Wide (Grand-angle) : 34° × 45° (Pour la recherche générale de zone). - Medium-Wide (Moyen-large) : 17° × 22°. - Medium (Moyen) : 5,7° × 7,6°. - Medium-Narrow (Moyen-serré) : 2,8° × 3,7°. - Narrow (Étroit) : 0,47° × 0,63° (Début de l'identification précise).